



Fonds équilibré Vision RBC

Commentaire au 31 décembre 2024

Les marchés financiers mondiaux ont réussi à surmonter l'instabilité macroéconomique grandissante de 2024 grâce à la solidité relative de l'économie américaine, au recul de l'inflation et à la baisse des taux directeurs des principales banques centrales, qui ont permis de maintenir une croissance économique mondiale stable, à défaut d'être spectaculaire. L'expansion anémique de la Chine a limité l'activité économique et forcé le gouvernement du pays à mettre en œuvre des mesures de grande envergure pour soutenir la croissance. La victoire de Donald Trump à l'élection présidentielle américaine en novembre a ouvert la voie à des politiques perçues comme plus favorables aux actionnaires, et à de nouvelles approches en matière d'incertitude géopolitique.

La pondération neutre des actions et des titres à revenu fixe du fonds a joué en faveur du rendement. Les obligations d'État ont progressé pour une deuxième année consécutive, étant donné que le revenu des coupons a été assez élevé pour compenser le déclin global des prix dans un contexte d'augmentation de l'offre. Les taux des obligations du Trésor ont augmenté, soutenus par la vigueur de la croissance économique des États-Unis, la hausse de la dette du gouvernement fédéral et la réduction des achats d'obligations par la Réserve fédérale américaine. L'inflation aux États-Unis a été plus élevée qu'en Europe, où la croissance économique est restée à la traîne, ce qui s'est traduit par un rendement supérieur des obligations allemandes. Les titres de créance des sociétés, des marchés à rendement élevé et des marchés émergents ont affiché un solide rendement, car le niveau raisonnable de la croissance a entraîné une hausse des prix pour les obligations non gouvernementales. Les obligations canadiennes ont surpassé les titres américains à revenu fixe, car la Banque du Canada a réduit les taux d'intérêt de manière continue pour répondre à la faiblesse marquée de l'économie nationale. La Banque du Canada a diminué son taux de référence de 1,75 point de pourcentage entre juin et décembre pour le porter à 3,25 %. Parmi toutes les grandes banques centrales, elle est celle qui a opéré les baisses les plus importantes. Dans le volet à revenu fixe du portefeuille, le Fonds d'obligations Vision RBC a stimulé le rendement.

Les actions mondiales ont affiché des gains considérables l'année dernière, les plus forts rendements ayant été générés par les actions de sociétés technologiques américaines à mégacapitalisation. Cependant, les gains ont commencé à se généraliser durant l'été, car d'autres segments ont enregistré d'excellents rendements. Les marchés internationaux ont produit des rendements inférieurs, en particulier après l'élection aux États-Unis, du fait que les propositions politiques de Trump favorisent la croissance intérieure au détriment des économies internationales et des marchés émergents. Les actions des marchés émergents ont affiché des rendements attrayants en 2024, les indices boursiers de Taïwan et de la Corée du Sud ayant profité de leurs positions dans les avancées de l'intelligence artificielle, et les marchés chinois ont connu leur meilleur rendement depuis 2020, à la suite de l'annonce par le gouvernement de plans de relance vigoureux visant à stimuler une croissance économique atone. Le Fonds d'actions canadiennes Vision RBC et le Fonds d'actions mondiales Vision RBC ont stimulé le rendement.

L'économie s'est stabilisée grâce à l'apaisement des craintes entourant l'inflation et des vents contraires liées à la hausse des coûts d'emprunt, dans un contexte de réduction des taux d'intérêt. Le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que l'économie américaine continue de croître modestement. Les obligations semblent se négocier à des prix raisonnables et les rendements en revenu devraient se situer dans une fourchette au cours de l'année à venir, offrant aux investisseurs en titres à revenu fixe des rendements compris entre 1 % et 5 % et un risque de valorisation modeste. Les actions offrent un meilleur potentiel de rendement que les obligations, bien que le gestionnaire de portefeuille soit préoccupé à l'idée qu'une poignée d'actions de sociétés à mégacapitalisation représente la majeure partie des rendements du marché boursier.

américain. Le gestionnaire de portefeuille a ajouté un point de pourcentage à la position en titres à revenu fixe au quatrième trimestre de 2024, les taux des obligations ayant bondi au-dessus de 4 %, ce qui a porté la pondération des obligations à un niveau neutre. Par conséquent, le fonds a une position neutre dans l'ensemble des catégories d'actifs, ce qui permet au gestionnaire de portefeuille de tirer parti de toute volatilité de marché à venir.

En 2024, deux émetteurs ont été jugés non admissibles par Sustainalytics et ont ensuite été retirés du Fonds d'obligations Vision RBC, un fonds sous-jacent du fonds, pour avoir omis de respecter les critères d'exclusion ESG du Fonds d'obligations Vision RBC. Le Fonds d'obligations Vision RBC s'est départi de North West Redwater Partnership Inc., car cet émetteur affichait un piètre bilan ESG par rapport à ses pairs en fonction des critères de notation relative du fonds. Plus précisément, le niveau global de risque ESG non géré de l'émetteur, déterminé par la cote de risque ESG de Sustainalytics, a été jugé « élevé » et classé dans le quartile inférieur par rapport à ses pairs, selon la définition de Sustainalytics. Cette situation est due aux lacunes de l'information divulguée par la société à propos des critères ESG, que Sustainalytics a jugée insuffisante par rapport à celle divulguée par les pairs de l'émetteur au moment de son retrait. Le Fonds d'obligations Vision RBC et le Fonds d'actions canadiennes Vision RBC, fonds sous-jacent du fonds, se sont par ailleurs départis de la Banque Toronto-Dominion, qui a été impliquée dans une controverse ESG de catégorie 4 (grave) selon la définition de Sustainalytics. L'incident relatif à l'éthique des affaires est lié à des manquements en matière de conformité, en particulier dans le cas des contrôles exercés par ses filiales américaines pour lutter contre le blanchiment.

En 2024, deux émetteurs ont été jugés non admissibles par Sustainalytics et ont ensuite été retirés du Fonds d'actions mondiales Vision RBC, fonds sous-jacent du fonds, pour avoir omis de respecter les critères d'exclusion ESG du Fonds d'actions mondiales Vision RBC. Le fonds s'est départi d'Alphabet, Inc. parce que cet émetteur a été impliqué dans une controverse ESG de catégorie 4 (grave) selon la définition de Sustainalytics. L'incident concerne Google, sa principale filiale, qui fait l'objet de nombreuses allégations et enquêtes anticoncurrentielles dans le monde entier et a été condamnée à des amendes dans plusieurs territoires. Le Fonds d'actions mondiales Vision RBC s'est par ailleurs départi de UnitedHealth Group, Inc., qui a été impliqué dans une controverse ESG de catégorie 4 (grave) selon la définition de Sustainalytics. Les incidents touchant des clients concernent la protection des renseignements personnels et la sécurité au sein de Change Healthcare, filiale détenue intégralement par le groupe. Change Healthcare a révélé que ses systèmes informatiques avaient été attaqués par des pirates, qui ont accédé à des données très sensibles.

Aucune autre décision de placement importante n'a été prise en fonction des critères d'exclusion ESG en 2024. Selon Sustainalytics et RBC GMA, tous les autres avoirs du fonds, y compris ses fonds sous-jacents, étaient admissibles au moment de l'examen.

Le présent document a été préparé par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) aux fins d'information uniquement à la date indiquée. L'analyse des titres qui y figure ne constitue aucunement une recommandation d'achat ou de vente d'un titre particulier et peut être modifiée. Ce document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir de l'information à jour, exacte et fiable, et croit qu'elle l'est lorsqu'elle est communiquée. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Les taux d'intérêt, les conditions des marchés, la réglementation fiscale et d'autres facteurs de placement changent rapidement, ce qui peut avoir une incidence importante sur l'analyse qui se trouve dans ce document. Nous vous invitons à consulter votre conseiller avant de prendre des décisions fondées sur les renseignements qui y figurent. Les opinions présentées ici correspondent à notre jugement aux dates indiquées et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées en toute bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables, mais RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Veillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre fonds public d'assurance-dépôts. La valeur des parts des fonds communs de placement fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera retourné. Les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les fonds RBC, les portefeuilles privés RBC, les fonds alternatifs RBC et les fonds PH&N sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et distribués par des courtiers autorisés au Canada.

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs à propos d'un fonds ou de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Ces énoncés comportant des incertitudes et des risques inhérents, il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.